

LÉGITIMITÉ DE LA BARRIÈRE PERÇUE

1

Identification de la barrière pédagogique

2

Est-ce que cette barrière compromet l'accès à l'apprentissage d'un ou plusieurs étudiants/élèves? → NON

Rechercher une explication mutuellement acceptable pour laisser la situation inchangée

DÉFINITION DE LA MARGE DE MANŒUVRE DE L'ENSEIGNANT

3

Est-ce qu'une dimension de l'environnement scolaire en jeu est modifiable?

4

Pour tous les élèves? → NON

Trouver une solution alternative (ex. service spécialisé)

5

Trouver une solution CUA (3 principes) → NON

Trouver un accommodement raisonnable ou un ajustement individuel

ACCEPTABILITÉ DE LA SOLUTION TROUVÉE

6

Cette solution respecte-t-elle le projet éducatif, la mission et les normes de l'établissement? → NON

Trouver une solution alternative (étape 5)

7

Cette solution suscite-t-elle une contrainte excessive? (ex. surcharge de l'enseignant, coûts prohibitifs, etc.) → OUI

Trouver une solution alternative (étape 5)

8

Application de la solution trouvée